

# LA GESTION DES TERRES DE PARCOURS ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE STEPPIQUE ALGERIEN: UN ENJEU POUR LE DEVELOPPEMENT

ABDELWAHAB BELLOUM - SAAD DEKHIL (\*)

La steppe algérienne avec ses onze millions d'hectares (11.000.000) de parcours, s'exprime en incertitude quant au devenir de ces étendues et tout son cortège floristique qui continue de subir une série de dégradations manifestes.

Agressée à la fois par l'homme, et par cette pratique d'élevage ad libitum, la steppe aujourd'hui agonise.

La ruine de la steppe a été de pair avec la ruine de ses nombreux habitants. Trop nombreux, ne possédant plus que quelques têtes, ils ont été obligés de vendre leur force de travail, et de se sédentariser, sur place ou aux portes des agglomérations de la steppe. Sédentarisation qui, on l'oublie trop, n'est généralement que la traduction d'une paupérisation des pasteurs.

Qui dit élevage, (la charge actuelle est de 1 mouton pour 4 ha, comparée à l'Australie qui est de 1 mouton pour 10 ha) dit autorisation rationnelle des parcours avec une maîtrise des données, superficies, effectifs, etc, la situation n'est pas irréversible, avec un peu de discipline de la part des éleveurs, et quelques travaux d'aménagement, on peut s'en sortir. Ailleurs sous d'autres cieux; les Australiens, les Américains ont connu la même situation.

Dans les pays Anglophones le terme «rangeland» désigne des terres recouvertes de végétation naturelle, et soumises au pâturage du bétail ou du gibier.

Depuis près d'un siècle, ces terres de parcours ont suscité un ensemble de recherches qui constitue la «science pastorale» c'est essentiellement l'application de principes écologiques à la gestion des terres de parcours dans le souci d'un rendement maximum et soutenu à long terme. Cette science a accompagné les efforts de développement et d'amélioration des parcours à travers le monde et sa problématique a sous-tendu l'essentiel des contributions lors des congrès internationaux des terres de parcours.

Cependant, dans beaucoup de pays, les systèmes pastoraux sont considérés comme «traditionnels» et les terres de parcours sont souvent disputées par divers utilisateurs aux intérêts variés et parfois antagonistes.

Dans ce contexte d'usage multiple les recherches sont relativement récentes, complexes, et, lourdes à mettre en oeuvre. Par ailleurs, les systèmes agraires et de pro-

## Abstract

The barrier of year 2000 is a dangerous and worrying dead line, we shall then be within 2010, in the best of the cases, around 35 millions of Algerians.

Today Algeria is paying a 3 billion dollars food import bill. This food import dilemma must flog and drive us to remind ourselves that our country is of an agricultural vocation and that huge agricultural areas are still underexploited.

It is therefore necessary to double the efforts from now and seriously take in hand the development of uninhabited and steppe land areas redeployment towards inland high landscapes, that is what is waiting for us and for our children. «Man has a need of space for sociability reasons».

Nomadism tends to disappear; Do we need to rejoice for that matter; is this due to desertification phenomenon?

The ever increasing pasturage phenomenon for which herd owners' responsibility is directly involved by not giving enough time to vegetation to fully develop and grow, contributes by that means to the eradication of the fragile steppe areas already threatened by the incoming advance of the desert. This steppe areas highly depreciated - being used as pasture for herds, besides the consequent destructions due to ploughing - must be saved and protected.

This aim cannot unfortunately be fulfilled unless a rational exploitation of the agricultural potentialities of the country is enhanced.

## Résumé

La battise de l'an 2000 est un dangereux, angoissant repère, nous serons vers 2010 dans le meilleur des cas, 35 millions d'Algériens.

Aujourd'hui l'Algérie paie une facture alimentaire de trois milliards de dollars; ce drame alimentaire doit nous fouetter pour nous rappeler que notre pays est à vocation agricole et qu'il existe encore des superficies agricoles sous-exploitées.

Il faut donc se redéployer dès maintenant, s'attaquer sérieusement au développement des zones désertifiées et steppiques, redeploiements vers les Hauts-plateaux; c'est ce qui nous attend, ou attend nos enfants. «L'homme a besoin d'espace pour des raisons de sociabilité».

Le nomadisme tend à disparaître; faut-il s'en réjouir? est-ce dû au phénomène de désertification? C'est le phénomène du surpâturage, dont l'éleveur est directement responsable, qui en ne laissant pas à la végétation le temps de se développer pleinement fait disparaître progressivement la masse verte de la fragile steppe, livrée à la désertification.

Ainsi, la steppe fortement dégradée par les surpâturages et les destructions consécutives aux labours doit être protégée et sauvegardée.

Cet objectif ne peut malheureusement se concrétiser que par une exploitation rationnelle des potentialités agricoles du pays.

duction animale font l'objet d'une profonde mutation tant dans les pays industrialisés que dans ceux en voie de développement. Ils concernent la gestion de vastes territoires marginaux ou abandonnés par la culture où la production de bétail et de gibier dans des systèmes à faibles intrants semble constituer l'une des solutions majeures en association avec d'autres activités.

Des problèmes encore plus vastes et plus difficiles se présentent dans les pays en voie de développement où l'accroissement démographique (Algérie), exacerbe la compétition pour l'espace entre l'agriculture et l'élevage.

## Les parcours présahariens

Les parcours présahariens couvrent en Algérie plus de cinq millions d'hectares (5.000.000). La pluviosité y est faible et aléatoire (P. inférieure à 200 mm/an). Les besoins d'une population croissante et la libre exploitation (absence d'une politique de gestion) ont entraîné une surcharge des

parcours et leur dégradation.

L'évaluation de l'évolution récente de la végétation et ses conséquences sur les ressources pastorales d'une zone pilote de 10.000 ha, a permis de situer dans l'espace l'ampleur des processus de dégradation en cours.

Les faciés à Hammada Scoparia (Remt) plus xérique et médiocre sur le plan pastoral se développent et colonisent le territoire occupé par Stipa Tenacissima (Alfa).

Le recouvrement de la végétation perenne ne dépasse pas les 20% pour l'Alfa et moins de 10% pour le Remt.

La phytomasse totale aérienne est de 2500 kg/M.S/ha<sup>-1</sup> pour l'Alfa et 300 kg/M.S./ha<sup>-1</sup> pour le Remt. La partie consommable n'est que de 10 à 20%.

Dans le temps, la phytomasse totale de l'Alfa est passée de 6500 kg/M.S./ha<sup>-1</sup> en 1990. Les faciés à Remt ne montrent pas une évolution aussi spectaculaire.

La richesse floristique stationnelle est étroitement liée au type de végétal dominant. La disparition de l'Alfa a entraîné une diminution de 60% de la richesse floristique (dégra-

(\*) Institut de Formation des Techniciens Supérieurs de l'Agriculture, Skikda, Algérie.

dation pastorale) et des modifications de la surface au sol (aridification). La production pastorale en unité fourragère est de 34 à 84 U.F.ha<sup>-1</sup> pour l'Alfa est 23 U.F.ha<sup>-1</sup> pour le Remt.

L'ensemble de ces profondes modifications, a donné naissance à de nouveaux systèmes pastoraux plus arides et moins productifs. Les parcours à Remt qui se développent aux dépens de ceux de l'Alpha sont plus stables et leur évolution pratiquement nulle. Pour la mise en valeur de ces territoires présahariens, les changements rapides qui ont eu lieu durant la dernière décennie nous amènent à revoir la notion de «potentiel pastoral» encore utilisé par un grand nombre d'aménagistes et autres décideurs.

## Une gestion irrationnelle du rapport élevage-terres de parcours

Le troupeau ovin est loin des normes de conduite rationnelle. Les propriétaires n'ont aucune notion de productivité et le troupeau est considéré à la fois, comme un moyen de théaurisation et un signe de position sociale. Le troupeau est géré selon des méthodes peu productives. La proportion de béliers par rapport aux brebis est de 1 pour 10 alors qu'un bélier doit être apte à saillir entre 25 et 30 brebis. Au-delà de 5%, les béliers sont une charge inutile pour les parcours puisqu'ils consomment d'importantes ressources fourragères pour un résultat nul. Pour la même quantité de fourrages, une jeune brebis pourrait donner naissance à un ou deux agneaux. Le taux de croît annuel est égal à 53% de l'effectif des brebis, donc peu élevé (70% en conduite rationnelle).

Les terres de parcours ont été gérées depuis le début de la colonisation selon des formes qui ont contribué à leur lente dégradation et à la désertification de certaines parties du territoire.

La colonisation impliquant que l'état accorde la possibilité d'exploiter ces terres en les donnant en concessions. Les terres de parcours, non susceptibles d'être mises en culture deviennent la propriété inaliénable des tribus qui en ont un droit de jouissance perpétuel. La législation post-indépendance reconduit la législation antérieure. En 1975, les terres de parcours deviennent dorénavant propriété de l'état qui peut les concéder à des coopératives d'éleveurs.

En 1983 certaines terres de parcours peuvent être aliénées à des particuliers pour les mettre en valeur par l'agriculture.

La loi foncière du 18.11.1990, prévoit de donner la propriété collective des terres de parcours aux personnes qui en jouissent traditionnellement. En fait, l'usage des parcours, a toujours été libre sauf pour les terres mises en culture.

L'histoire du rapport élevage-terres collectives est dominé par les problèmes d'une croissance démographique forte et de la croissance des besoins en viande et en céréales. Ces deux problèmes ont conduit à un défri-

chage important des zones steppiques et à la surcharge en troupeaux de ces zones.

Le principal moyen envisagé pour stopper la dégradation des terres publiques est d'en accorder la jouissance perpétuelle de façon exclusive à des groupes de populations relativement restreints qui seraient les uniques bénéficiaires des investissements de mise en valeur faits sur ces terres. L'activité d'élevage et en particulier l'élevage ovin ne visent aucun objectif précis. Les résultats restent médiocres. L'analyse des différents aspects de la pratique d'élevage démontrent de l'incapacité du milieu à suffire aux besoins des troupeaux en place. La conduite des troupeaux est totalement anarchique. L'usage de la vaine pâture reste le mode dominant de l'élevage; c'est l'exemple parfait d'un système agraire totalement désarticulé par des pratiques sans relations communes entre elles, conduisant à une dégradation continue du milieu, à la régression des disponibilités alimentaires qui aboutit à l'appauvrissement, la raréfaction de la végétation des parcours, et à l'installation d'une insécurité alimentaire pour les Hommes et les troupeaux.

## La production de viande ovine: un produit des parcours?

La steppe algérienne est souvent considérée comme le «réservoir à moutons» de l'Algérie. Inversement, l'élevage ovin algérien est souvent présenté comme majoritairement pastoral, issue de la steppe. Cette image fortement répandue résulte d'une situation ancienne (première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle) où l'Algérie ne comptait que 5 millions d'habitants. Les effectifs ovins et caprins s'élevaient alors à 3 et à 6 millions de femelles adultes selon les années, le total des herbivores s'élevant à 2 millions d'U.G.B.

Aujourd'hui la population de l'Algérie a quintuplé, le cheptel ovin et caprin se stabilise autour de 11 millions de femelles adultes, soit 55% du total des U.G.B. Le calcul du bilan fourrager de l'ensemble des herbivores entretenus en Algérie fait ressortir 90% des besoins de ce cheptel (6600 millions d'U.F. an<sup>-1</sup> sont couverts par de l'orge et du son (36%), du foin (16%) et les résidus de la céréaliculture (paille, chaumes, jachères: 43%), les 10% restant, soit 680 millions d'U.F., sont fournis par des parcours forestiers (250 M.U.F.), les parcours sahariens (80 M.U.F.) et la steppe (350 M.U.F.). L'élevage ovin n'est donc plus un élevage steppique, mais un produit de la céréaliculture. La steppe, dont la valeur fourragère se dégrade continuellement, ne fournit plus que 32 U.F.ha<sup>-1</sup>.an<sup>-1</sup> (soit environ 10 ha par brebis). Quant au cheptel recensé sur la steppe (1,6 millions d'U.G.B. soit la moitié seulement du cheptel algérien), les parcours steppiques et sahariens ne représentent que 12% de son alimentation, le pâturage des chaumes en transhumance vers le Nord 7%, le reste soit 81% est apporté à la bergerie où à l'enclos (foin, paille, grain, son).

## Les ressources végétales steppiques

Dans les steppes algériennes arides, la fragilité du milieu est aggravée par une exploitation millénaire essentiellement pastorale et de plus en plus intense. La dynamique régressive ressort par deux approches.

La première, synchronique, a permis de déterminer les groupements et leurs liens de contiguïté par l'analyse des données floristico-écologiques. Les liens entre les groupements semblent déterminés essentiellement par la dégradation et l'ensablement de surface.

La tendance régressive s'accompagne globalement d'une baisse du couvert végétal, et de la production fourragère, les espèces pérennes étant les plus touchées, la production pastorale passe de 120 à 50 U.F.ha.An. La richesse spécifique quant à elle, peut augmenter avec l'ensablement de surface qui favorise les thérophytes, lorsque les conditions météorologiques sont propices.

La deuxième approche, dite diachronique, basée sur un rééchantillonnage, en 1989, de 17 stations représentant les principaux groupements, montre:

— une baisse de 26% du couvert des pérennes soit 80% par rapport au couvert initial.

— une extension des ensablements; un ensablement, dont le couvert passe de 12 à 66%.

Le déficit pluviométrique (170 mm enregistrée annuellement entre 1982 et 1986 contre une moyenne générale d'environ 230 mm) ne peut pas être la seule explication de la régression constatée, comme le montre le suivi de la végétation en station expérimentale protégée. Cependant, ses effets viennent exacerber ceux du surpâturage qui semble avoir atteint une intensité inhabituelle relevant d'une crise socio-économique que traverse actuellement le monde pastoral.

## La surexploitation des parcours: cas du Hodna

(carte 1)

En retrait des côtes méridionales de la Méditerranée s'étale d'un seul tenant, l'un des plus vastes ensembles de zones arides et steppiques qui existent au monde. Les spécialistes de l'Afrique du Nord s'accordent généralement pour limiter cette zone par les isohyètes 100 et 400 mm.

Ainsi défini, cet ensemble occupe 465.000 km<sup>2</sup>; c'est en Algérie qu'il prend le plus d'extension: 200.000 km<sup>2</sup>, ce qui représente 8,4% de la superficie du pays.

Au coeur même de cette steppe algérienne située au-delà du Tell maritime et humide et en deça du désert saharien, le Hodna constitue une entité naturelle bien individualisée: une cuvette de 8500 km<sup>2</sup>.

Dans la région du Hodna, plus de 80% de la superficie est consacrée à l'élevage, y compris les jachères et les chaumes des céréales.

Sur les 670.000 ha, les parcours et jachères essentiellement destinés aux ovins occupent une superficie de l'ordre de 400.000 ha, soit 60% de la superficie totale, ils assurent l'entretien de quelques 200.000 têtes de moutons, soit une densité moyenne d'une tête pour 2 ha. La production de poids vif par brebis-mère étant, dans la région, estimée à 22 kg, c'est donc un total de 3000 tonnes de moutons sur pied que le Hodna produit annuellement.

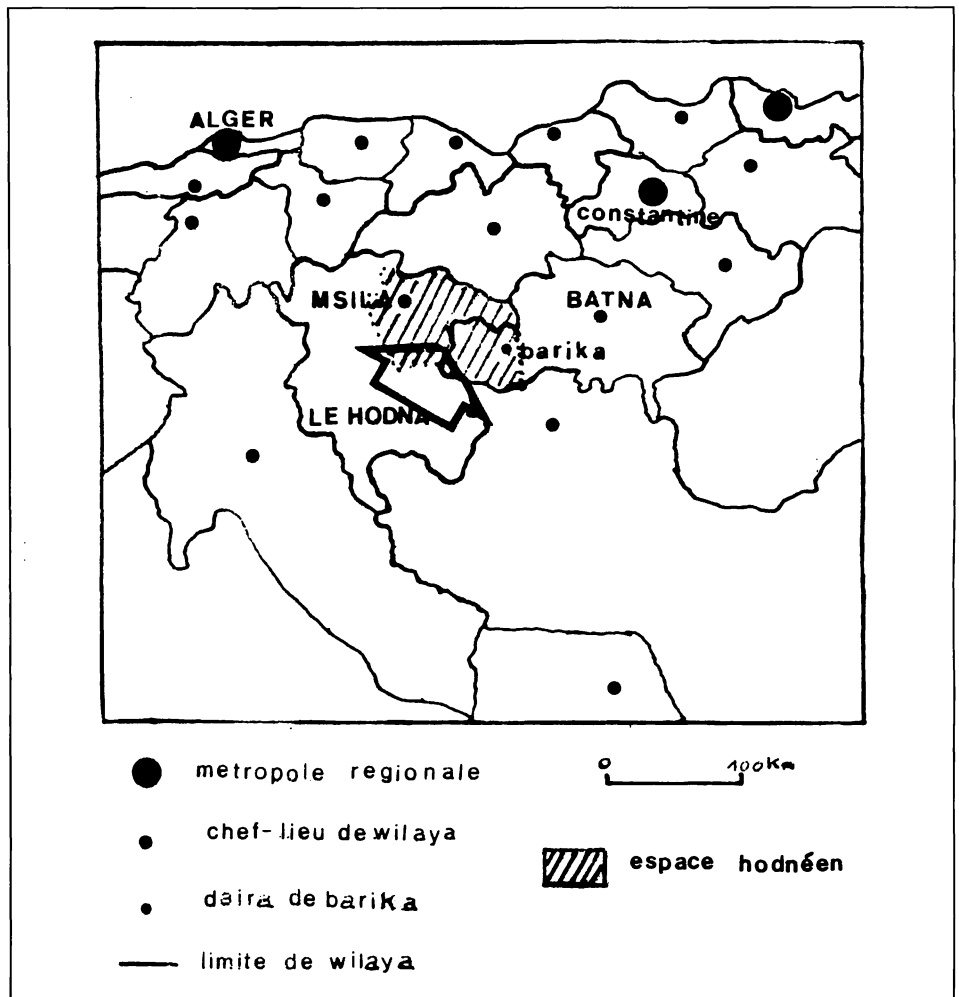
Ces données correspondent à une charge très élevée, étant données les conditions écologiques, et montrent bien une des principales causes de la dégradation des pâturages. La masse végétale consommée pour produire ces 3000 tonnes de poids vif n'est pas compensée par la pousse annuelle de la steppe. Les expérimentations réalisées dans la région ont démontré que dans les conditions du Hodna, pour nourrir les bêtes de manière satisfaisante et éviter la dégradation des parcours, on devrait parvenir à réserver 2 à 4 ha par tête sans recourir à d'autres sources de fourrages. Ces pâturages sont, par conséquent, surchargés.

L'accroissement du cheptel constitue donc pour les parcours une charge à laquelle ses ressources alimentaires sont loin de pouvoir répondre.

Ses essais de charge ont montré que sur l'un des types de pâturage les plus répandus, la steppe à *Salsola vermiculata* et *Anabasis orpediorum* (famille des Salsolacées), la capacité de charge ne doit pas dépasser une unité ovine pour 6 ha alors que la charge effective actuelle est d'une unité ovine pour 2 ha. Cette situation se traduit par un appauvrissement rapide du tapis végétal steppique. Dénudé, le sol perd progressivement sa production naturelle contre les diverses formes d'érosion et qui tiennent à l'action du vent et du sable.

L'action combinée des hommes et des animaux a entraîné une désertification de surfaces de plus en plus importantes chaque année. La désertification se définit «comme une réduction plus ou moins irréversible du couvert végétal aboutissant à l'extension de paysages désertiques nouveaux, caractérisés par des regs, des Hammadas et des ensembles dunaires, à des zones qui n'en présentaient pas les caractères». Ce phénomène n'est semble-t-il pas dû au facteur climatique (aridification récente) mais à l'accroissement démographique accéléré de la population. La croissance de la population a pour corollaire une augmentation concomitante des surfaces cultivées, ce qui entraîne une dégradation des parcours.

Certains chercheurs attribuent la dégradation des parcours essentiellement aux difficultés pour partir en achaba vers le tell. Restés pour une grande partie sur place, les troupeaux exploitaient plus intensément les pâturages. Il est vrai que la restriction des aires de parcours dans les hautes plaines avaient rendu difficile le maintien des complémentarités anciennes: l'achaba altérée ne correspond plus aux nécessités de l'homme et du troupeau.



Carte 1 - Le Hodna dans l'espace national.

Le développement de la logique économique marchande a entraîné l'affaiblissement de la logique traditionnelle et tribale : les parcours n'appartenant toujours à personne en propre mais leur exploitation privée est devenue la règle générale.

De là découle l'existence d'une contradiction entre l'exploitation privée des parcours et leur propriété communautaire, que celle-ci soit de type traditionnel, propriété tribale, ou de type socialiste, propriété collective. De cette contradiction provient la cause essentielle de la dégradation des parcours.

### L'agro-pastoralisme: une vocation retrouvée

L'agriculture et le pastoralisme peuvent s'allier dans une totale complémentarité quand l'ensemble des conditions sont réunies (terres fertiles, disponibilité de ressources hydriques ; assistance technique personnalisée, etc...) aussi générer des antagonismes quand les spécificités du terrain ne peuvent s'accommoder de la simultanéité de deux vocations (l'agriculture intensive et l'élevage). L'idéal, serait de préserver la vocation pastorale tout en songeant à titre complémen-

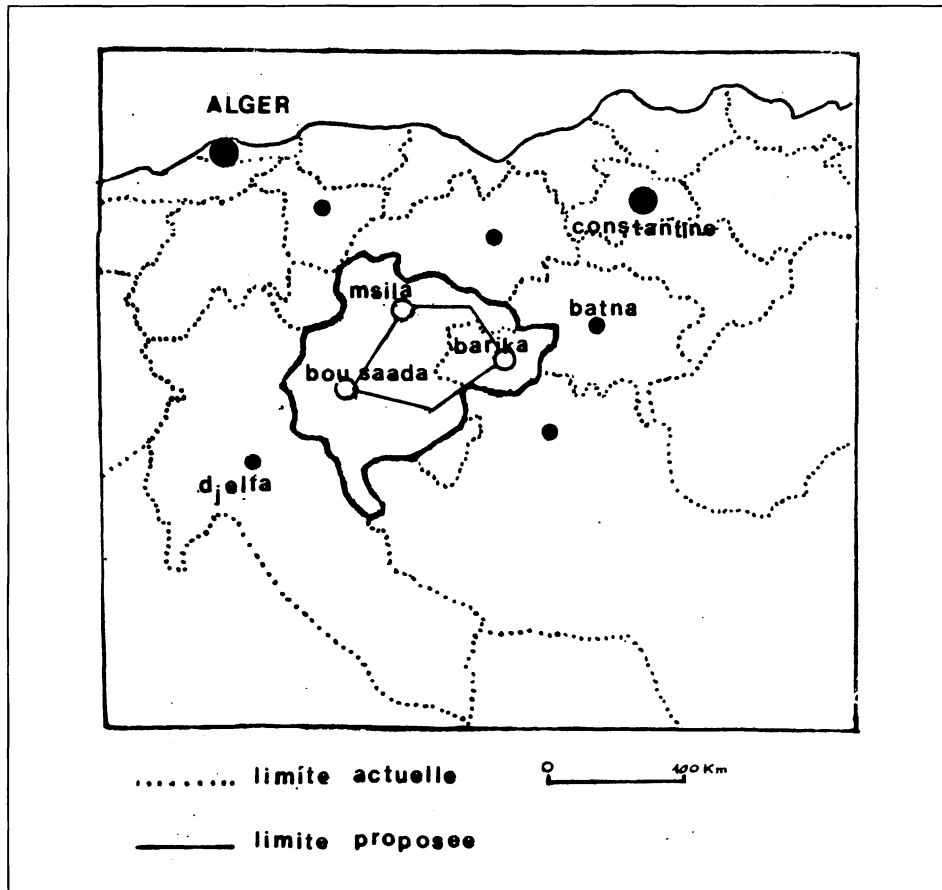
taire à l'agriculture mais dans une proportion moindre.

La reconstitution des parcours par la régénération d'un maximum d'espèces végétales spontanées qui a été permise par le respect drastique des programmes de mise en défens milite en faveur de cette vision qui en fait n'est qu'une volonté de retour à une vocation originelle, la réhabilitation du pastoralisme dans une dimension autrement plus rentable que procurerait la sédentarisation des populations autour de grandes et moyennes aires d'exploitation où l'élevage doit être combiné en priorité à la production de fourrage.

En effet l'élevage est une méthode très judicieuse de mise en valeur des terres impropres à l'agriculture : le bétail transforme de maigres herbages en viande, assurant ainsi une très précieuse source de nourriture aux populations, de protéines animales qui sont supérieures à tout autre forme d'aliments. La première condition du développement de l'élevage réside dans l'exploitation rationnelle des parcours, cela suppose.

— une stabilisation des effectifs, la surcharge pastorale étant la cause principale de la dégradation des parcours.

— une transformation des conditions actuelles de gestion des pâturages en affectant des



Carte 2 - Restructuration administrative.

espaces pastoraux à des unités cohérentes comme les coopératives.

— une amélioration des pâturages (système de rotation, mise en défens).

## Une restructuration de l'espace: nécessaire

Le problème de l'aménagement du territoire dans les régions steppiques pose également en terme d'articulation entre espace administratif et espace fonctionnel.

On l'a vu, (cf. carte 2) la région du Hodna se trouve établie sur deux aires administratives distinctes, celle de M'sila et celle de Batna. L'étude des aires d'influence des deux centres du Hodna a montré la non coïncidence entre l'espace administratif actuel (défini par la loi) et l'espace fonctionnel (défini par les flux qui s'organisent autour de M'sila et Barika). Cette situation a pour conséquence de maintenir des difficultés de fonctionnement, voire des blocages.

Pour une meilleure cohérence, il est nécessaire de relier solidement entre eux les deux sous-espaces de la région dans un même cadre administratif.

A cet effet, l'intégration de la daïra de Barika dans la wilaya de M'sila paraît très indiquée. La nouvelle wilaya serait alors basée sur un ensemble de trois pôles (M'sila, Barika, Bou Saada) et s'organiserait sur une ceinture de

routes et de centres contournant entièrement le Chott Hodna.

Cette solution a pour avantage d'intégrer dans une même unité administrative des communes steppiques, solidaires à l'égard du problème de l'eau et la mise en valeur notamment. Par ailleurs, elle demande peu de modifications territoriales : le prélèvement de trois communes aux dépens de la wilaya de Batna est sans grande conséquence pour celle-ci.

C'est donc un véritable problème de développement rural qui est posé. Encore faut-il que l'initiative de ces actions ne soit pas l'affaire uniquement des services techniques mais également l'oeuvre consciente des paysans et des nomades. Il n'a pas « à priori » de problème auquel ces derniers ne puissent trouver de solution, pourvu que l'état leur en offre véritablement les moyens au lieu de leur imposer de façon unilatérale des modèles uniques préétablis.

## Conclusion

Lorsque la capacité d'une terre est dépassée, lorsqu'on ne laisse pas le temps à la végétation d'atteindre son plein développement, elle devient finalement chétive, diminuant de taille; car on ne lui laisse pas le temps de se renouveler, la vitesse de régénération du tapis végétal ne s'équilibrant pas avec la vitesse à laquelle pâit le bétail.

A cette action de broutage s'ajoute celle du piétinement toutes deux entraînant une réduction de la masse verte. Or, des facteurs économiques (cours élevés des viandes, des cuirs, et de la laine) encouragent la surcharge en bétail et en surpâturage qui mènent tout droit à la désertification. Pourtant personne n'a intérêt à voir les pâturages indispensables au bétail disparaître.

La loi a aussi son mot à dire; en élaborant des textes interdisant la culture sur des terres à vocation pastorale, on pourra éliminer par des moyens légaux le défrichement si néfaste à la steppe.

Si zones à potentialités agricoles il y a, il leur faudra se développer dans un cadre rationnel et une démarche scientifique prudente. A ces mesures on peut ajouter des opérations actives. Il ne s'agira pas seulement de freiner la dégradation des pâturages et des nappes alfatières, mais aussi de les reconstituer de les améliorer et de lancer une agriculture non « désertifiante ».

Enrichissement et aménagement des parcours, mobilisation des ressources en eau sont les maîtres mots de cette opération de réhabilitation de la steppe. Si cette dernière se réduit d'année en année comme une peau de chagrin au profit du désert; cela signifie que les troupeaux vont se disputer des pâturages de moins en moins étendus et qui, progressivement deviendront de moins en moins herbueux; le surpâturage enflant, la désertification s'accélérera.

A la longue faute de terres de pâture suffisante; il faudra... réduire le bétail; l'homme aura donc perdu sur deux tableaux; le tableau écologique, car le bétail aura reculé, alors que la population aura considérablement augmenté étant donné notre rythme démographique. C'est donc maintenant qu'il faut agir; ce qui ne sera pas fait aujourd'hui, les conditions économiques l'imposeront demain. ●

## Bibliographie

- A. Aidoud et F. Aidoud-Lounis: Les ressources végétales steppiques des Hautes plaines algériennes : évaluation et régression. VI<sup>e</sup> rencontres internationales Agropolis Montpellier Avril 1991.  
 S. Bedrani: La gestion des terres forestières et des parcours en Algérie. VI<sup>e</sup> rencontres internationales Agropolis Montpellier Avril 1991.  
 J.P. Boutonnet: Production de viande ovine en Algérie: un produit de parcours. VI<sup>e</sup> rencontres internationales Agropolis Montpellier Avril 1991.  
 H. Kadi-Hanafi: Etude phytoécologique des steppes d'Alfa dans l'Ouest Algérien. VI<sup>e</sup> rencontres internationales Agropolis Montpellier Avril 1991.  
 S. Melzi: Dynamique de parcours présaharien. VI<sup>e</sup> rencontres internationales Montpellier Avril 1991.  
 Salim Sebhi: Mutations du monde rural Algérien: le Hodna. 251 pages-O.P.U. Alger 1987.

## Glossaire

- Achaba: transhumance entre le piémont saharien et les hautes terres.  
 Daïra: circonscription administrative correspondant à l'arrondissement.  
 Fellah: Agriculteur.  
 U.G.B.: Unité de Gros Bétail.  
 Wilaya: circonscription administrative correspondant au département.